



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 octobre 2020

Sous la Présidence de M. René WUNENBURGER, Maire.

Conseillers élus : **15**

Conseillers en fonction : **15**

Conseillers présent(s) : **13**

Conseillers absent(s) : **2**

Procuration(s) : **2**

Conseillers supplémentaires : **2**

Présent(s) : Mmes et MM. Frédéric BIEBER ; Ingrid BOUGRAT ; Danielle CANAC ; Xavier CYREK ; Julie FLICK ; Hélène GERAULT ; Alain HABER ; Florence HOOGSTOEL-MILLOUX ; Chantal JACOB ; Nicolas GINTER ; Pierre OSTER ; Claude WERLÉ.

Présent(s) avec voix non délibérative : Mme Marie KREYE-DAUER ; Bruno SCHUG.

Absent(s) : Clarisse LANGER donne procuration à Chantal JACOB, Jean-François HURST donne procuration à Alain HABER.

Date de la convocation : 30 septembre 2020.

ORDRE DU JOUR

1. Désignation du secrétaire de séance.
2. Adoption du Compte-rendu du Conseil municipal du 7 septembre 2020.
3. Prise en charge de l'installation d'un grillage mitoyen le long du chemin d'accès au terrain d'évolution, rue de la Souffel.
4. Création d'un poste d'adjoint technique principal de 2ème classe.
5. Point sur l'extinction de l'éclairage public à Griesheim-sur-Souffel.
6. Etat d'avancement sur les projets d'aménagement (Kleinfeld et zone d'activités).
7. Rapport annuel d'activités 2019 du SDEA.
8. Comptes-rendus de réunions.
9. Agenda.
10. Divers.

1. Désignation du secrétaire de séance.

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal désigne son secrétaire lors de chacune de ses séances.

M. Pierre OSTER est désigné comme secrétaire de séance.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

2. Adoption du compte-rendu du Conseil municipal du 7 septembre 2020.

Le Conseil Municipal

Après en avoir délibéré,

Adopte le compte-rendu du conseil municipal du 7 septembre 2020.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

3. Prise en charge de l'installation d'un grillage mitoyen le long du chemin d'accès au terrain d'évolution, rue de la Souffel.

Un grillage a été posé par les ouvriers du SIVOM, l'été dernier, le long du passage entre la rue de la Souffel et le terrain d'évolution situé à Dingsheim.

Le grillage étant mitoyen avec une parcelle d'un propriétaire au 16 rue de la Souffel, il a été convenu avec celui-ci, une refacturation de ce grillage, sur la base des factures (Grillages WUNSCHER, CASTORAMA), mandatées par la commune.

Le conseil après en avoir délibéré :

- **Accepte la prise en charge de ce grillage par le riverain propriétaire de la parcelle.**
- **Autorise le Maire à émettre un titre de recette pour le budget communal pour cette prise en charge par le riverain.**

La délibération est adoptée à l'unanimité.

4. Création d'un poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe.

Les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement (art. 34 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984). Il appartient donc au conseil municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

L'autorité territoriale peut pourvoir cet emploi en nommant l'un des candidats inscrits sur une liste d'aptitude (art. 44 de la loi de 1984 précitée) ou l'un des fonctionnaires qui s'est déclaré candidat par voie de mutation, de détachement, d'intégration directe ou, le cas échéant et dans les conditions fixées par chaque statut particulier, par voie de promotion interne et d'avancement de grade.

La délibération précise le grade correspondant à l'emploi créé et éventuellement si l'emploi peut également être pourvu par un agent contractuel sur le fondement de l'article 3-3 de la loi du 26 janvier 1984.

Vu la délibération du 8 juin 2020, fixant des taux d'avancement de grade – ratio promus-promouvables pour les adjoints techniques ;

Vu l'avis favorable de l'autorité territoriale pour un avancement de grade concernant Nadia SAANANE (entretien professionnel du 24 mai 2019),

Vu l'avis de la Commission Administrative Paritaire du CDG67 en date du 30 novembre 2020 (séance initiale du 15 octobre 2020 reportée),

Le conseil après en avoir délibéré, décide :

- **De créer un poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe.** La rémunération sera calculée par référence à la grille indiciaire correspondante, majorée des indemnités afférentes.
- De modifier ainsi le tableau des emplois comme suit :

Filière technique					
Emploi	Grade (s) Associé (s)	Catégorie	Ancien effectif	Nouvel effectif	Durée hebdomadaire
Agent d'entretien	Adjoint technique territorial 2 ^{ème} classe	C	1	0	20,5 H
Agent d'entretien	Adjoint Principal territorial 2 ^{ème} classe	C	0	1	20,5 H

- D'inscrire au budget les crédits correspondants.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

5. Point sur l'extinction de l'éclairage public à Griesheim-sur-Souffel.

Depuis le mois de juillet 2020, la commune a pris l'initiative, à titre expérimental, de procéder à l'extinction de l'éclairage public entre minuit et 5 heures du matin.

Après quelques semaines de test, ce dispositif doit faire l'objet d'une évaluation.

Dans l'attente des résultats, comment et par quels moyens peut-on consulter la population ?

Est-ce que cette extinction peut se pérenniser ?

Est-ce que cela peut se généraliser à l'échelle des trois communes du SIVOM ?

Une communication sera faite à la population pour continuer la phase de test jusqu'au 31 décembre 2020, pour permettre d'estimer les économies d'énergies sur une phase plus longue.

Contrairement aux idées reçues, une extinction de l'éclairage public ne favoriserait pas les cambriolages.

En effet, 80-85% des cambriolages ont lieu en journée, souvent à la tombée de la nuit, alors même que l'éclairage public fonctionne.

Une autre solution serait de favoriser la réduction de la puissance des lampes. Les LED permettent ainsi de le faire.

L'extinction de l'éclairage public incite par ailleurs les véhicules à ralentir dans les rues du village, ce qui contribue à la tranquillité publique.

Une adaptation sera engagée pour les fêtes de fin d'année.

6. État d'avancement sur les projets d'aménagement (Kleinfeld et zone d'activités).

Une réunion conjointe entre les deux municipalités de Griesheim-sur-Souffel et de Pfulgriesheim, ainsi que les deux aménageurs respectifs, s'est tenue le 1^{er} octobre dernier, et le permis d'aménager a été déposé pour la partie Kleinfeld côté Griesheim.

Une réunion avec les riverains sera organisée tout prochainement par l'intermédiaire de l'Association des Résidents du Vallon.

7. Rapport annuel d'activités 2019 du SDEA.

Le rapport a été commenté en séance et est consultable en mairie.

8. Comptes-rendus de réunions.

- **Vie communale :**

14 septembre : réunion avec la gendarmerie. Le nouveau référent de la commune est le gendarme, Franck NOWACK, qui réside par ailleurs dans la commune. Point sur le stationnement dans la commune. Présentation du dispositif « plainte en ligne ».

14 septembre : comité directeur SIVOM. Commission "projets" instaurée au sein du SIVOM : Les représentants de la commune sont **Frédéric BIEBER, Chantal JACOB, Claude WERLE**. Jurés d'assises, contrats téléphonie et internet des différents sites, règlement intérieur et charte de déontologie. Cf compte-rendu.

18-19 septembre : séminaire équipe municipale. Il s'agit d'initier les nouveaux venus dans leur rôle de conseiller. Formation sur le budget et l'urbanisme. Echanges interactifs et constructifs.

24 septembre, 1^{er} octobre : commissions CAO. La CAO a fait appel à un maître d'œuvre pour constituer le DCE. Notation (sur 20 pour chaque critère) et classement des 4 offres reçues selon deux critères : financier (40%) et technique (60%).

25 septembre : commission SIVOM Finances. Avec la participation de M. BARDON (conseiller aux élus), une étude de prospective complète a été initiée pour connaître de façon précise, les charges et les coûts de fonctionnement du SIVOM.

28 septembre : réunion R-GDS gaz. Présentation du compteur communicant gaz.

29 septembre : aménagement foncier. Réunion avec EGIS sur les principes et les perspectives environnementales de l'Aménagement Foncier. Fixation de critères de valeur écologiques (coefficient), pour établir des équivalences. Par exemple, par rapport à des compensations (remplacer un arbre par 2-3 arbres...)

30 septembre : commission « communication » : plusieurs nouveaux outils vont être mis en place : agenda partagé (Google agenda). Il suffira d'avoir un compte Gmail pour consulter cet agenda. Une application mobile (CITYKOMI) pouvait être mise en place prochainement, pour recevoir les informations de la mairie. Elle est gratuite pour les personnes qui installeront l'application, sans dévoiler leurs coordonnées personnelles.

- **CoCoKo** :

24 septembre : Conseil communautaire. Plusieurs commissions intercommunales ont été mises en place. Les élus de la commune siègent dans les suivantes :

- Commission "aménagement du territoire" : Claude WERLÉ
- Commission "économie" : René WUNENBURGER
- Commission "Grand cycle de l'eau" : René WUNENBURGER et Alain HABER
- Commission "Bâtiments" : Alain HABER et Claude WERLÉ
- Commission "Petit Patrimoine" : Alain HABER et Danielle CANAC
- Commission "Ordures ménagères" : Alain HABER et Danielle CANAC
- Commission "Culture" : Frédéric BIEBER et Clarisse LANGER
- Commission "Tissu associatif" : Frédéric BIEBER (cf. Procès-verbal).

- **Autres** :

14, 21 septembre : SDEA : présentation du budget 2021 et du rapport d'activités.

9. Agenda.

L'agenda a été distribué avec la note de synthèse.

10. Divers.

Affaire ORANGE : une proposition de demande de médiation a été acceptée par la commune. Une réunion sera fixée prochainement à l'initiative du médiateur désigné par le tribunal.

Séance close à 23h00

Prochaine séance prévue le 10 novembre 2020 à 20h00

Frédéric BIEBER	Ingrid BOUGRAT	Danielle CANAC	Xavier CYREK	Julie FLICK
Hélène GERAULT	Nicolas GINTER	Alain HABER Mandataire de Jean- François HURST	Florence HOOGSTOEL- MILLOUX	Jean-François HURST A donné mandat à Alain HABER
Chantal JACOB Mandataire de Clarisse LANGER	Clarisse LANGER A donné mandat à Chantal JACOB	Pierre OSTER	Claude WERLÉ	René WUNENBURGER

Retrouvez tous les comptes-rendus du Conseil municipal sur notre site Internet :
www.griesheim-sur-souffel.fr